

# FICHE TECHNIQUE

The Valspar (France) Corporation – 14 rue Chanay- BP 51 – 71700 TOURNUS -FRANCE  
Tel : (33) 03 85 27 18 17 Fax : (33) 03 85 32 19 20

Version N° 2 du 31/03/2005

## DEXPRO E/GV 3636 BRILLANT

498568

Vernis de surimpression en phase aqueuse.

### Caractéristiques physiques

<b>Aspect</b>	:	Laiteux
<b>Viscosité</b>	:	29" DIN 4 (+/-3") à 20°C
<b>Extrait sec</b>	:	39% (+/- 1%)
<b>pH</b>	:	8,3 (+/- 0,5)

### Application

#### BIEN MELANGER AVANT EMPLOI

<b>Supports</b>	:	Papier et carton couché
<b>Méthode d'application</b>	:	Groupe vernisseur de machine offset à rouleaux lisses ou système de chambre à racle
<b>Type d'application</b>	:	Humide sur humide
<b>Quantité déposée</b>	:	3 à 6 g/m2 humide
<b>Viscosité d'application</b>	:	S'applique pur
<b>Diluant éventuel</b>	:	Eau ou eau + alcool isopropylique
<b>Séchage</b>	:	Tunnel IR / Air chaud
<b>Nettoyage</b>	:	Vernis humide : eau Vernis sec : MEK ou acétate d'éthyle

### Propriétés

- Brillant
- Glissant
- Résistant au frottement
- Apte au recto/verso
- collable avec colle vinylique ou hot-melt après essais préalables
- ré-imprimable sous réserve d'essais
- Peut servir de primaire pour colles de pelliculage

### Remarques

Les encres doivent être résistantes aux alcalis et à l'alcool.

**Conservation et stockage : 1 an en emballages non ouverts et à l'abri du gel**

Les valeurs indiquées sur ce document sont données à titre général. Les facteurs liés à l'application jouant un rôle prépondérant dans la performance du produit, ces informations ne doivent servir que de guide. Nous vous recommandons de bien vérifier que ce produit est conforme à vos spécifications avant toute utilisation. Valspar décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces informations. VALSPAR NE DONNE AUCUNE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE IMPLICITE INCLUANT LES GARANTIES COMMERCIALES, D'UTILISATION PARTICULIERE, OU DE LIBERTE ENVERS LES RECOMMANDATIONS. Votre seul recours si le produit s'avère défectueux est le remplacement de ce produit ou bien le remboursement de son prix d'achat, selon notre choix.